

degré de délégation par les gouvernements provinciaux varie également. En général, les plus grandes municipalités ont un plus grand rayon d'action que les plus petites municipalités. L'une des raisons qui explique cette différence est qu'elles sont habituellement plus en mesure d'exploiter des réseaux de transport en commun efficaces. Les routes locales et les trottoirs relèvent principalement des gouvernements municipaux même si, à l'instar du transport en commun, les gouvernements provinciaux jouent souvent un rôle important au niveau du financement et de la supervision. De façon générale, les municipalités assument de vastes responsabilités à l'endroit de l'aménagement du territoire, et la surveillance provinciale à cet égard varie grandement selon les provinces. Grâce à l'aménagement du territoire, les gouvernements provinciaux et municipaux peuvent encourager un aménagement à forte densité, qui peut servir à réduire le besoin en déplacements et à faciliter l'accès au transport en commun.

Les gouvernements exploitent tous des parcs automobiles et peuvent donner l'exemple en matière d'efficacité des carburants et de performance environnementale. Ce sont les entreprises privées et les particuliers qui utilisent cependant le plus grand nombre de véhicules. La performance de ces véhicules peut être influencée par les instruments qu'utilisent les gouvernements et par l'exemple qu'ils donnent, mais ils subissent des influences importantes qui débordent le cadre d'action des gouvernements. Pour assurer la durabilité dans le secteur des transports et dans d'autres activités, il faudra que les entreprises et les particuliers s'engagent eux aussi à agir.

Actions récentes du Canada

Le gouvernement du Canada a amorcé plusieurs programmes en vue d'orienter ses propres activités et celles des Canadiens en général vers la durabilité. Parmi ceux-ci, un certain nombre a trait aux transports. Un commissaire à l'environnement et au développement durable a été nommé pour veiller à ce que les activités et les actions fédérales soient axées sur la durabilité. La mise en oeuvre du Plan d'action national sur le changement climatique se poursuit.